



## Cession cabinet d'un medecin vers ostéopathe?

Par **loicwax**, le **08/08/2009** à **16:55**

Bonjour,rnrnJe suis ostéopathe D.O est j'aimerais racheter la patientèle d'un médecin secteur III qui ne pratique que l'ostéopathie.rnEst-ce possible?rnMerci d'avance pour vos réponsesrncordialement

Par **Patricia**, le **08/08/2009** à **18:13**

Bonsoir,rnrnAvec un avis "réserve", pour moi c'est non. rnCe n'est pas un confrère mais un médecin inscrit à l'Ordre des Médecins autorisé à exercer comme généraliste.rnLes médecins secteur III n'ont pas signé de convention avec la Sécu, leurs honoraires sont libres.rnVous connaissez toute sa clientèle de A à Z ? rnComment pouvez-vous certifier et être aussi sûr qu'il ne pratique QUE l'ostéopathie durant ses consultations ?